

Ordre du jour :

1. Les vélos à partager
2. Le projet de la poste
3. Le projet de la place communale, zone apaisée
4. Les travaux : rue de l'Etang et rue de la Grotte
5. L'agenda
6. La collecte des ordures ménagères
7. Vos questions

Madame Fransen ouvre la séance et présente les membres du Collège communal.

1. Les vélos à partager

Le projet devrait voir le jour dans les prochains mois.

En pratique, il s'agit de disposer des bornes de vélos électriques à partager dans les différents quartiers de notre commune ainsi que dans certains lieux (gare, centre, points d'intérêt ...),

Ce projet a pour ambition d'encourager une autre mobilité et favoriser les déplacements intra-communaux.

Venir en voiture au centre ne doit plus être une nécessité. Encourager d'autres modes de déplacement c'est aussi encourager la réappropriation de la rue des combattants par nos habitants.

Dans le cadre de "La Hulpe Smart Village" initié par Monsieur Dister, les citoyens ont manifesté leur souhait de bénéficier de vélos électriques, des contacts ont été pris avec une société du sud de la France. La commune est en attente de propositions dans les prochains jours. Des endroits stratégiques de la commune seront choisis pour déposer aux 4 coins de la commune des stations de vélos à partager. Le projet progresse, si tout se déroule comme prévu, les stations seront en place et fonctionnelles dès juin 2019.

Le projet consisterait à débiter avec environ 40 vélos.

La question est posée de disposer de garages collectifs pour vélos : le Collège va examiner les possibilités.

Pour les vélos électriques, la Commune et la Province octroient une prime à l'achat d'un vélo électrique.

2. La poste

Le projet dit « de la Poste » est une grande opportunité pour notre village. Un groupe de travail mis en place. L'ensemble des citoyens auront l'occasion de prendre connaissance des propositions et de se positionner afin que la commune puisse tenir compte également de leurs avis.

Ce projet est un projet de grande ampleur qui a pour ambition de fédérer l'ensemble du village et répondre à des besoins spécifiques (places de parking, logement, espace de convivialité, ...)

Le projet avance, le bâtiment a été acheté par la Commune. Il est important pour le centre du village, pour résoudre des problèmes tel le stationnement et pour stimuler les commerces. Nous devons travailler maintenant sur une autre mobilité, vu le nombre de véhicules, des objectifs de mobilité plus verte et collective s'imposent. Nous avons aussi besoin de places à l'école communale qui compte de plus en plus d'enfants, L'école doit s'agrandir. Nous avons également une réflexion sur le fait que la moyenne d'âge à La Hulpe est élevée, rajeunir population est nécessaire, pour ce faire, nous devons construire des logements à prix modérés pour les jeunes, les familles monoparentales ...

L'aménagement se voudrait plus convivial en verdurisant les espaces. Le demi tour sera gardé, mais amélioré, sécurisé.

La destination du bâtiment est aussi prévue pour le club judo, du parking en sous sol.

La commune s'entoure de professionnels pour gérer ce projet avec elle, elle a le soutien de la régie des bâtiments provinciaux.

Parking : 100 à 150 places, 1 étage pour parking permanent et 1 étage pour P de durée plus limitée. Deux niveaux de parking en sous-sol.

Un bureau de poste restera à La Hulpe.

3. La zone apaisée

- Appel à projet de la région : « Améliorer le cadre de vie des citoyens et augmenter l'attractivité des lieux de centralité de nos communes »
- Projet retenu le 20 mars 2018 : création d'une zone apaisée sur la place communale
- 150 000€ de subsides pour un budget total de 200 000€
- Travaux doivent être terminés dans un délai de 10 mois au plus tard à partir de l'accord sur le projet définitif → Timing serré

Zone de circulation apaisée est un endroit où piéton est prioritaire.

L'avis des riverains, des habitants a été sollicité, les objectifs à court terme sont : parvis de l'église, rendre fontaine plus accueillante et améliorer les abords de la maison communale.

Travaux prévus en 2019 :

- placement de bancs
- Aménagement d'une terrasse
- D'une fontaine
- 2 tilleuls seront abattus car creux et dangereux
- Rampe PMR

4. TRAVAUX rue de la Grotte

Travaux de voiries prioritaires : création d'une zone de rencontre, d'une zone résidentielle.

La vitesse sera limitée à 20 km/h. Les piétons seront prioritaires.

Pas de différence entre l'espace voiture et l'espace trottoir. Ces aménagements vont libérer du stationnement.

4. TRAVAUX du SPW – gare

Réfection de la voirie durant le congé de Pâques, travaux d'une voirie régionale. Les riverains seront avertis personnellement, la collecte des déchets sera assurée.

4. TRAVAUX rue de l'Etang

Concerne la partie inférieure de la rue de l'Etang, création de 8 places de stationnement.

Les aménagements proposés sont semblables à ceux de la rue de la Procession.

5. Agenda

Spectacles des Marionnettes : 26-27-28 avril 2019

Parcours d'artistes : 11 – 12 mai 2019.

6. Collectes des ordures ménagères

Nouvelle collecte depuis le 01 mars 2019. Collecte en porte à porte de la fraction organique des ordures ménagères, c-à-d les restes de cuisine, les épluchures, les essuie-tout

Les sacs sont en vente dans les mêmes commerces que la vente des autres sacs et à la maison communale.

7. QUESTIONS

1. Rue van Malderen, 30km/h non respecté, ni le sens unique : à contrôler.
2. Stationnement sauvage devant la servitude entre le 51 & 45 rue van Malderen : à contrôler + prévoir interdiction au sol.
3. Sensibiliser enfants et parents aux risques d'accident suite à la vitesse sur les trottoirs : vélo, skate, trottinette
4. Pour les camions qui livrent la boulangerie, est-il possible de demander de rentrer pour livrer au lieu de stationner devant les maisons entraînant bruit, pollution, dégâts aux habitations.
5. Mauvais état de la voirie, rue du Cerf, trous autour des plaques d'accès au puits de la Mazerine, autour du passage pour piétons, et dans le rond point : transmettre au service technique.

6. Quid de la voie d'accès spécifique à Schweppes ? L'entreprise est à vendre.
7. Pourquoi pas de matérialisation au sol de la zone 30 à la Rue du Cerf ? Transmettre au service technique.
8. Potager collectif du Quick : avis aux riverains si évènements dans le quartier par exemple
 - a. Mise à disposition de la terrasse haute à côté du potager et rencontre mensuelle avec les riverains
 - b. Relance du potager avec un apéro offert par la société Mazonne à tout le quartier du centre
 - c. Mise à disposition d'une salle de 50 places et terrasse de 40 places de 8h à 11h sans obligation d'achat, mise à disposition du parking de 23h30 à 9h.
9. Durant les travaux de la zone apaisée, quid du marché du jeudi ? Il aura bien lieu mais sera déplacé pour une courte durée.
10. CSC prévoit un apport de terre végétale, d'où viendra la terre ? la question est relayée au service des travaux.
11. Possibilité de prévoir un onglet d'information sur le site de la Commune reprenant tous les documents relatifs au projet ?
12. Idem pour les projets poste et piscine ?
13. Quid du bois des terrasses et palissades, label durable ? ? la question est relayée au service des travaux.
14. Fontaine, quels produits chimiques seront utilisés ? Quid de la flore ? ? la question est relayée au service des travaux.
15. Parc Castaigne en état désastreux : trous, jeux abîmés ... ? Quand l'entretien est-il prévu ? à prévoir.
16. Durée des conteneurs dans le parc ? Combien de temps vont-ils rester ? lié au dossier « poste », 2 à 3 ans.
17. Envisager un compost collectif dans le parc ? à réfléchir.
18. Possibilité de prévoir un miroir dans le bas de la Rue E. Castaigne & Rue de L'Argentine / Rue des Déportés ? à réfléchir.
19. Qu'envisage la commune pour dynamiser les commerces ? Donner un coup de puce
 - a. Faire un état des lieux pour cibler les problèmes
 - b. Prévoir un schéma communal du développement du commerce
 - c. Établir force et faiblesse et un plan d'actions
 - d. Aider les commerçants à attirer le public – communication
 - e. Créer une identité commerciale à LH.
20. Quid des mesures de sécurité aux abords des écoles autres que Les Colibris ? à réfléchir.
21. Ave Adèle, sentier, peu entretenu, pas éclairé, possibilité d'un passage pour piétons au sortir

du chemin ? A examiner par Mr Janssen.

22. Avenir du bâtiment de l'école horticole ? L'école horticole reste + académie de musique.
23. Quand va-t-on enlever les dos d'âne à l'Ave Adèle ? Quid des dispositions pour réduire la vitesse ?
24. Abattages d'arbres chez Swift ? Permis d'urbanisme obtenu pour
 - a. la demande de permis d'urbanisme n°2018-196 a été introduite le 19 septembre 2018 pour la parcelle cadastrale B 0541 G - 1 Avenue Adèle à 1310 La Hulpe ayant pour objet le boisement et le déboisement en zone d'habitat;
 - b. l'objet de la demande est d'abattre de 5 rangées de peupliers et 5 arbres isolés, à maturité, déperissants le long de l'Avenue Adèle, soit au total 98 arbres en 2 phases;
 - i. hiver 2018/2019: abattage des deux premiers rangs (40 arbres le long de la clôture) et de 5 arbres isolés
 - ii. hiver 2019/2020: abattage des trois derniers rangs (53 arbres à l'intérieur du boisement)
 - c. les abattages auront lieu en dehors des périodes de nidification;
 - d. une bande boisée sera maintenue côté interne le long du parking;
 - e. projet de replantations :
 - i. la strate arborée comprendra du chêne et du hêtre, les baliveaux seront de l'érable champêtre ainsi que de l'alisier torminal
 - ii. la densité de plantation y sera plus importante qu'au sein de la peupleraie existante
 - iii. le plan de replantation comprend la plantation de 9 rangées de hautes tiges pour un total de 296 plants. les baliveaux seront au nombre de 563 plants
25. Quid du passage Rue E. Castaigne qui rejoint la rue de l'Argentine, malgré le sens interdit, de nombreux véhicules dans les deux sens, que faire ? Statut de la voirie à vérifier par le service des travaux.
26. Stationnement de longue durée de voitures et remorques Rue E. Castaigne, quelle est la position de la commune ? A vérifier sur place.
27. Souffler les détritiques cause de la saleté sur les façades, une riveraine souhaite être prévenue avant passage, transmettre au service des travaux.
28. Dégradations des rues Castaigne & Argentine, quelle solution ? transmettre au service des travaux.
29. Rue F. Lelièvre : voitures garées dans le tournant, à contrôler.
30. Concernant le feu d'artifice de septembre, quid des distances réglementaires, seront-elles respectées ? Trop de pollution, trop de bruit. À contrôler.
31. Rue des Combattants : problème de vitesse, non respect de la priorité aux piétons sur le plateau, non respect des priorités, mécontentement des citoyens.

32. Possibilité de placer un éclairage pour le passage piétons Chée de Bruxelles / Rue E. Castaigne ?
33. Sensibiliser les écoliers à jeter les déchets dans les poubelles > be wapp 2019.
34. A quand les feux d'artifice à bruit contenu ? Accepté par Dolce et Château de LH, en cours de réflexion pour le feu d'artifice de septembre lors de la braderie.
35. Passages piétons défraichis : gare et devant l'étang > transmettre au service des travaux.
36. Signallement des pistes cyclables et réduction des bordures ? programme avec le GRAG.
37. Publier sur le site internet les ordres du jour et PV des Conseils communaux ? c'est le cas, après approbation de l'autorité (délai 1 mois).
38. Pollution lumineuse rue F. Dubois, qu'envisage la Commune ? La commune rencontrera le propriétaire.
39. Axe dangereux Rue Argentine > Rue de l'Etang, zone 20 non respectée, marquage au sol absent, que va mettre en place la commune pour la sécurité des piétons ?
40. Rue G. de Gaulle, qui est l'agent de quartier et comment le contacter ? Mr Delcour 02/651.11.90
41. A quoi servent les caméras installées à la maison communale ? Surveillance du bâtiment.
42. Beaucoup de commerces sont éclairés la nuit, proposer des capteurs de mouvements, sera transmis aux commerçants.
43. Pourquoi le terrain de basket (centre sportif) n'est pas réparé ? à transmettre au service des travaux.
44. Pourquoi les trottoirs de la Chaussée de Bruxelles au niveau de la pompe sont-ils jonchés de déchets, alors que la Commune annonçait un renforcement des équipes de nettoyage > à transmettre au service technique.
45. Pourquoi Swift bénéficie du personnel communal pour nettoyer ses trottoirs ? Ce n'est pas exact.
46. Changement de jour de ramassage des déchets pose problème. Non, mêmes modalités.
47. Quid du plan intercommunal de circulation ? En cours avec les communes voisines
48. Demande faire respecter la zone 30 rue des Combattants et de prévoir un panneau en début et fin de zone.
49. Rue de l'Argentine, excès de vitesse, pas de panneau > à vérifier
50. Pétanque sur la place communale, la possibilité sera envisagée, mais pas à titre définitif pour la quiétude du voisinage.
51. Placement de bornes près de l'église lors d'enterrement par ex. > en réflexion.
52. Etudier la possibilité de radars préventifs rue des Combattants.
53. Prévoir un parking vélo au niveau de la zone apaisée ?
54. Les citoyens demandent plus de contrôle de police pour les infractions de roulage.

55. Stationnement sauvage rue des Ecoles, à prévoir + de contrôles.
56. Piste cyclable rue P. Broodcoorens, manque de panneaux.
57. Site internet de la Commune, demande d'intégrer les grands projets de la Commune.
58. Projets Atenor, Immo du Cerf : la Commune attend les résultats d'une étude du CREAT pour prendre position.
59. Projet Kodak, refus de la commune, recours du demandeur, le recours n'a pas abouti.
60. Coordonnées du collectif des papeteries :
<https://www.facebook.com/groups/papeterieslahulpe/papeterieslahulpe@gmail.com>
61. Sensibiliser l'atelier de Gepetto au feu d'artifice silencieux.